

Marta GARCÍA MORCILLO, *Las ventas por subasta en el mundo romano : la esfera privada*, Barcelona, Publicacions i Edicions Universitat de Barcelona, 2005 (Instrumenta 20), 29,5 × 21 cm, 371 p., 9 fig., ISBN 84-475-3017-5.

La monographie de M. G. M., composée de 371 pages et comportant 9 figures, est issue de sa thèse de doctorat. L'auteur présente de façon convaincante la place, le rôle et l'importance des enchères privées dans le monde romain. Après une introduction de sept pages (p. 13-19, ch. 1), cette monographie est présentée sous la forme de huit chapitres répartis sur deux cent quatre-vingt-neuf pages de texte (p. 21-309). Ils sont suivis d'une importante bibliographie contenant des références d'expression espagnole, française, italienne anglaise ou allemande. La solide documentation exploitée et recensée dans les *indices* analytiques qui terminent cette étude (p. 345-371) contribue à lui donner toute son autorité. Ces huit chapitres sont de tailles inégales, les plus petits allant de dix à quinze pages (ch. 2, 3, 4 et 6), les autres de trente à soixante-quinze pages (ch. 5, 7, 8 et 9) ; le plan qu'a choisi l'auteur justifie toutefois ces disparités. Dans les trois premiers chapitres M.G.M. présente son sujet de recherche dans une perspective historique (ch. 2, 3, 4), dans les trois chapitres suivants elle le développe minutieusement en s'attachant au déroulement matériel des enchères (ch. 5, 6, 7), et dans les deux derniers chapitres elle aborde leur aspect sociologique (ch. 8, 9). Trois grandes parties innomées organisent donc cet ouvrage méticuleux et d'une lecture agréable. — Dans la première partie, l'explication historique débute par un examen rapide mais précis des enchères dans le monde grec et hellénistique (ch. 2). M.G.M. conclut à l'existence de monopoles publics et à la présence de fonctionnaires dans cette procédure de vente, à l'inverse du monde romain. Son étude attentive de la terminologie grecque établit bien cette distinction (πωληταί, ἱεροποιοίς, ἐπιμελητής, etc...). C'est en toute logique que l'auteur poursuit ses réflexions en s'arrêtant sur le vocabulaire latin des enchères (*hasta, subhastatio, praeco, uenditio bonorum, sector, etc...*). Celui-ci paraît s'être d'abord développé dans la sphère du droit public, notamment avec la vente des butins militaires dont la mémoire s'est longtemps manifestée dans l'expression *sub hasta* (ch. 3). Ces rappels nécessaires faits, M. G. M. aborde alors la sphère privée des enchères en exploitant les œuvres littéraires probablement les plus anciennes en faisant état, celles de Plaute et de Caton (ch. 4). On pourrait regretter que dans cette partie l'auteur n'ait pas comparé l'évolution des termes latins avec celle des anciens termes français voisins *subhaster* et *subhastation*, ce dernier pris dans son sens juridique tel qu'utilisé par l'article 150 de la Coutume de Paris et vu avec son sens populaire. — Les trois chapitres suivants, ou la deuxième partie, constituent vraiment le cœur de l'ouvrage, l'auteur a rendu vivant tout le mécanisme des enchères en mettant en scène tous les acteurs, privés (ch. 5) et institutionnels (ch. 6), puis en plantant le décor (ch. 7). M. G. M. suit l'ordre du déroulement de la vente, en exposant en premier lieu les obligations préliminaires du vendeur, elle a pris le double soin d'une part de comparer les faits avec ceux similaires du monde grec (p. 80), et d'autre part de rapprocher les étapes des ventes publiques et des ventes judiciaires romaines (p. 82). L'auteur a complété la liste des intervenants privés en décrivant le rôle déterminant des professionnels de la finance (*argentarii, coactores, coactores argentarii*) et des hérauts (*praeco*) dans l'organisation et la finalisation de la vente. Ces détails font du monde romain un modèle unique. Les mouvements de marchandises et les transferts de valeurs qu'occasionnaient les ventes aux enchères privées ont attiré l'attention de la puissance publique qui y a trouvé une source de revenus. La fiscalité impériale semble avoir été particulièrement vigilante à cet égard, l'auteur cite ainsi plusieurs prélèvements suivant les périodes (*ducentissima auctionum, vectigal venalium rerum, quinta et vicesima venalium manciporum, etc...*) et elle en donne des analyses convaincantes. La question qui vient alors à l'esprit est de connaître le lieu de ces *auctiones*. M. G. M. y répond en les plaçant dans les *auctionaria atria* ou autre *atrium auctionarium* (p. 191), dans les *macella* ou à l'occasion de *nundinae*.

L'auteur a complété ici ses explications par des illustrations qui leur donnent un caractère matériel et tangible (p. 198-201). Pour les besoins de son étude, M. G. M. entre à nouveau le dossier de la périodicité des *nundinae* que Huvelin avait pourtant déjà bien étayé il y a plus d'un siècle. La position de M. G. M. peut paraître incomplète ici à l'égard de ces manifestations commerciales (p. 174-184), car leur fiscalité était particulière. Il est, en effet, impossible d'affirmer si le titulaire du *ius nundinarum*, celui qui organisait les *nundinae*, bénéficiait ou pas d'une délégation de compétence de service public, et en conséquence de dire si les *auktiones* survenant dans des *nundinae* relevaient ou pas du régime fiscal général les visant ailleurs. On peut constater aussi quelques petites erreurs dans les références juridiques comme dans la note 39 de la page 162 qui renvoie à une disposition de Honorius et de Théodose au lieu de celle de Constantin que suggère l'auteur. — Dans les deux derniers chapitres formant la dernière partie (ch. 8, 9), M. G. M. montre très bien avant la conclusion (ch. 10) les multiples colorations qu'ont pu prendre les ventes aux enchères, trahissant aussi bien l'impécuniosité que la richesse des vendeurs. — L'auteur cite les exemples littéraires montrant la vente des biens de particuliers devenus insolvables (p. 236-237), la procédure d'exécution sur des sûretés réelles (p. 240-242), mais aussi, à l'inverse, le cas de Pline le Jeune évoquant la possibilité de vendre aux enchères un bien dont il venait d'hériter (p. 245). Toutefois, les ventes aux enchères dépassaient le seul cadre sociologique pour atteindre celui de l'idéologie. Sous la République, elles attestaient la déchéance des proscrits dont les biens étaient dispersés dans des *auktiones* (p. 277-282). Sous l'Empire, la même puissance symbolique marquera la vente des biens des empereurs déchus comme Pertinax (p. 295-297). — L'ouvrage de M. G. M. est une contribution remarquable pour comprendre un rouage important de la vie économique romaine. L'intérêt de cette monographie est d'autant plus grand que l'auteur a exploité avec succès de nombreux angles d'études. Elle a dépassé les simples repères chronologiques ou événementiels pour intégrer de nombreux facteurs, juridiques, économiques, sociaux et politiques. Elle a traité les ventes aux enchères privées du monde romain dans une dimension globale sans en négliger les détails. Pour mieux connaître la vie économique des Romains, il est très utile de lire la monographie de M. G. M. Gérard MINAUD.

Wolfgang SZAIVERT et Reinhard WOLTERS, *Löhne, Preise, Werte. Quellen zur römischen Geldwirtschaft*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2005, 25 × 17,5 cm, x-376 p., 74,90 €, ISBN 3-534-16774-0.

Omnia Romae cum pretio. Cette opinion de Juvénal (3, 183-184) est à coup sûr partagée par les numismates W. Szaivert et R. Wolters puisqu'ils en font la conclusion d'une partie de leur livre (p. 252). Mais, avant cela, ils ont conduit le lecteur de très belle manière parmi les prix, les salaires, les loyers, la valeur des choses dans le monde romain de la fin du IV^e/début III^e s. av. n. è. jusqu'au milieu du III^e s. de n. è. Leur but ? Répondre à la question suivante : quel pouvoir d'achat une monnaie donnée – denier, dupondius, sesterce, etc. – a-t-elle dans l'antiquité ou comment un prix figurant dans la littérature antique peut-il être rendu compréhensible aujourd'hui ? Certainement pas, comme je l'ai vu récemment encore dans certains ouvrages réédités sans mise à jour, en le transposant en franc ! Mais, même l'équivalent en monnaies actuelles n'est pas satisfaisant. Aussi les auteurs se veulent-ils plus concrets. Selon eux, la meilleure façon d'appréhender la valeur d'une monnaie antique est d'établir ce qu'elle permet d'acheter ou de payer : pain et vin, vaisselle et vêtement, salaire d'un journalier et solde d'un militaire, par exemple. W. Szaivert et R. Wolters ont donc rassemblé 2253 références de sources littéraires (auxquelles ils ont ajouté les *Res Gestae diui Augusti*) qui fournissent les données pertinentes. Ces références sont classées dans une série de relevés rangés de manière thématiques en allant « du plus grand au plus petit », du domaine du Trésor public à celui des comptes privés (partie C de l'ouvrage intitulée *Regesten*, p. 253-356). À l'intérieur de chaque